



Plafond ags et charges, précisions bienvenues.  
merci !

-----  
Par Visiteur

Bonjour je voudrais savoir si le plafond des ags cas 5 57700? et bnet ou le liquidateur regle 5770?moins les charges  
mercide me repondre cordialement

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

bonjour je voudrais savoir si le plafond des ags cas 5 57700? et bnet ou le liquidateur regle 5770?moins les charges  
mercide me repondre cordialement

Le plafond de 57 700 euros correspond à un salaire brut duquel doivent être déduit les cotisations sociales.

Très cordialement,  
Je reste à votre entière disposition.